

EJ'N 02 - PROJET EDUCATIF

[Cliquez sur le titre pour arriver directement au paragraphe](#)

[UN PROJET EDUCATIF à EJ'N](#)

[LE PROJET EDUCATIF](#)

[Besoin n° 1 : RESPIRER](#)

[Besoin n° 2 : L'ALIMENTATION \(boire et manger\).](#)

[Besoin n°3 : LE REPOS, LE SOMMEIL](#)

[Besoin n° 4 : L'HYGIENE - LA SANTE](#)

[Un principe : LA PRISE EN COMPTE DE L'AUTRE](#)

[Un objectif : SOCIALISATION](#)

[Une valeur : LA SOLIDARITE](#)

[Une approche : L'ACTIVITE](#)

[Un enjeu : L'ENVIRONNEMENT et L'EDUCATION A
L'ENVIRONNEMENT](#)

[Un état d'esprit : L'INTERCULTUREL et
CITOYENNETE EUROPEENNE](#)

[VIVRE ENSEMBLE](#)

* Qu'est-ce qu'un projet pour nous ?

Etymologiquement : Jetare = jeter + le préfixe pro = en avant

Le petit Larousse 2005 nous dit : "ce que l'on a l'intention de faire".

L'intention relève bien de ce qui est pensé, réfléchi à l'avance, de ce que l'on se propose. Et le verbe faire se situe dans le registre de l'agir. Bref un projet, ce n'est pas discuter en l'air ou réagir dans l'immédiateté.

S'inscrire dans une démarche de projet, c'est faire un constat, décider de ce que l'on va faire, pourquoi et comment on va le faire, le réaliser, puis regarder si l'on a réussi son entreprise.

* Qu'est-ce que l'éducatif ? bien sûr ce qui est relatif à l'éducation

Etymologiquement : ducere = conduire + le suffixe ation = action

L'action de conduire nous ramène à la notion de transport, de cheminement d'un endroit ou d'un état à un autre. Ici, nous parlons du fait de développer les facultés morales, intellectuelles, culturelles et physiques des acteurs du projet.

* La place du projet éducatif :

Un projet relatif à une activité, à une action, ne peut être légitime que s'il existe cette notion globale de projet éducatif, qui lui est premier. Sans cela, les projets pédagogiques des centres de vacances ou de fonctionnement des classes de découverte ne seraient qu'un souhait d'une équipe de centre, une réflexion interne sans garde-fous et qui ne resteraient qu'à l'interne de ceux qui ont travaillé sur ce projet.

Les projets doivent donc se référer à des orientations qui dépassent le cadre d'une implantation. Les valeurs de la confédération JPA, nos principes d'éducation et des orientations politiques de société viendront nourrir ce projet éducatif, notre projet commun.

Quels liens entre le projet éducatif et les autres projets ?

Le projet éducatif concerne l'ensemble des séjours organisés par EJ'N 02.

Les directions des centres de vacances et les enseignants établissent des projets pédagogiques. Les premiers ont notamment comme référence la réglementation des CVL et leurs propres convictions, principes d'éducation... Les seconds se réfèrent également à ces principes et convictions, ainsi qu'aux orientations de l'Education Nationale. Mais les deux ont aussi comme référence le projet éducatif qui ne peut être en aucun cas négociable et qui illustre la complémentarité entre l'éducation nationale et l'éducation populaire.

Le projet pédagogique, partant d'un constat sur le public concerné et son environnement, définira des objectifs spécifiques à un séjour donné, à un moment donné, à une équipe donnée.

Il déclinera les moyens à disposition et la manière d'évaluer objectivement la réussite des objectifs de départ, en mesurant autant que faire se peut les niveaux atteints.

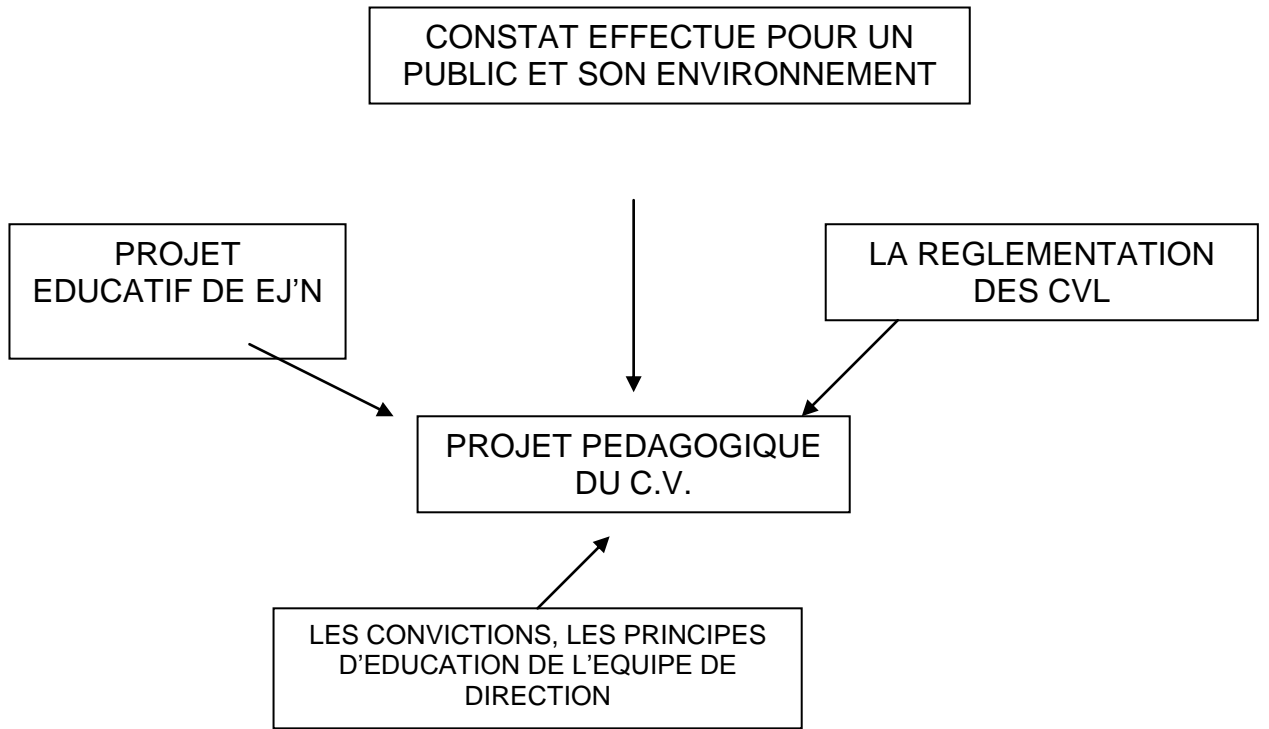
L'équipe d'encadrement propre à une implantation, sur une durée définie, se devra d'élaborer un projet de fonctionnement.

Il s'agit alors de traduire les objectifs et les moyens généraux en une organisation concrète, opérationnelle, notamment pour les différents moments de la journée, les aménagements d'espaces, le travail des équipes...

Des projets d'activités proposés par les équipes d'animation, d'encadrement d'activités physiques et sportives peuvent alors naître et se réaliser dans les meilleures conditions.

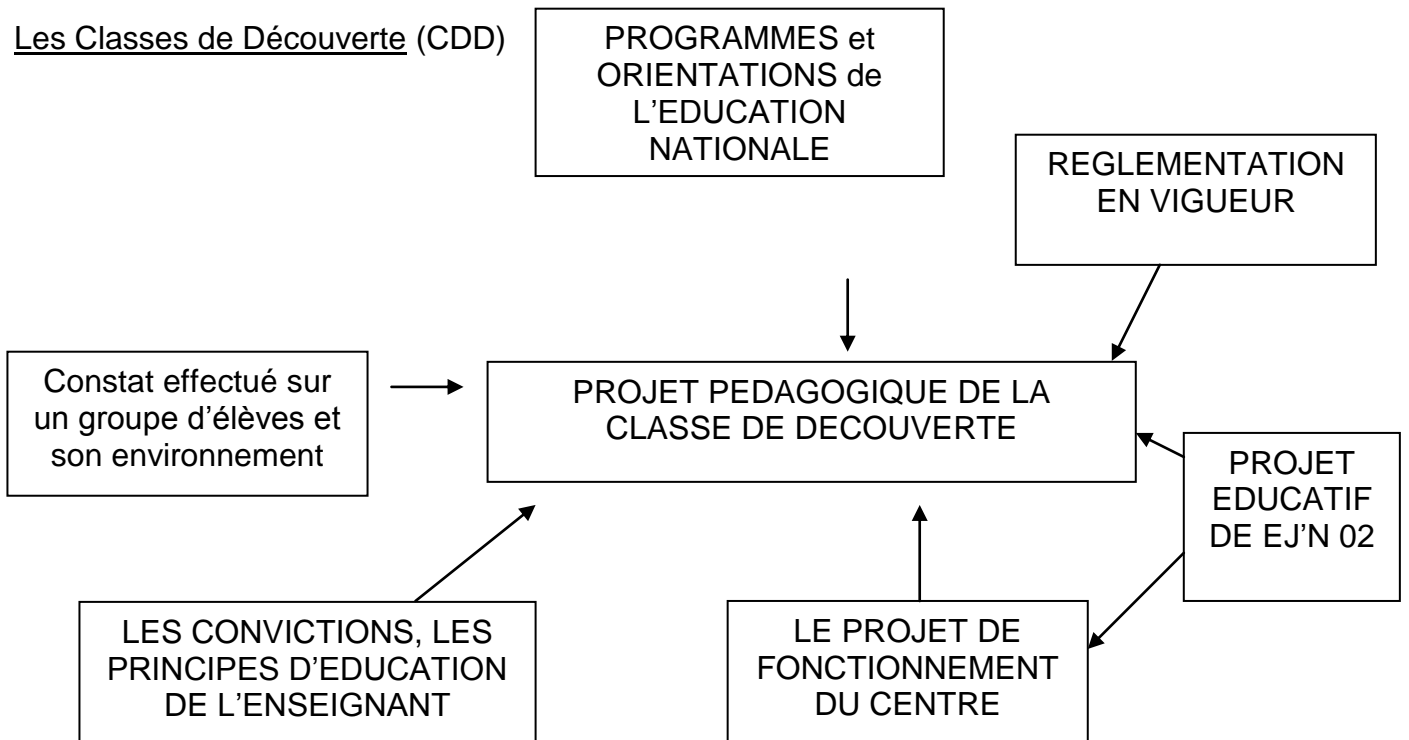
[\(retour 1^{ère} page\)](#)

A REVOIR EN HIERARCHISANT MIEUX LES CADRES



La réglementation des CV et le PE de EJ'N 02 définissent le cadre dans lequel va pouvoir s'élaborer le projet pédagogique, selon les convictions et les principes d'Education propres à l'équipe.

Les Classes de Découverte (CDD)



La réglementation, les directives de l'Education Nationale et le projet éducatif de EJ'N 02 définissent le cadre dans lequel les convictions et les principes d'Education propres à l'enseignant vont orienter le projet pédagogique.

Le projet éducatif de EJ'N 02 prime sur le projet de fonctionnement des centres.

Un des buts et objets du Comité Départemental de la Jeunesse au Plein Air de l'Aisne, est de : "Favoriser l'accès aux séjours éducatifs en priorité des enfants du département de l'Aisne, dans le cadre de leurs loisirs ou de leur scolarité, notamment en faveur des plus défavorisés" (extrait des statuts) ; et cela en grande partie peut être réalisé en étant organisateur de ces séjours éducatifs.

EJ'N 02 est une confédération d'œuvres laïques, de structures associatives type loi 1901 à but non lucratif, agréé jeunesse et éducation populaire, association éducative complémentaire de l'enseignement public et sa confédération nationale est reconnue d'utilité publique.

Mouvement d'éducation populaire, elle agit pour un projet de transformation sociale fondé sur des valeurs de **laïcité**, de **solidarité**, de **citoyenneté** et de **bien-être**.

Trois postulats de départ :

- La famille, l'école et les loisirs sont trois temps, trois espaces et trois acteurs complémentaires d'une éducation globale.

- L'éducation se prolonge pour tous, tout au long de la vie, au travers de la formation, des expériences, des rencontres et des échanges.

- Les loisirs et les vacances constituent des temps essentiels dans le développement de l'enfant. Ils sont sources d'éducation, de plaisir, de découverte et de lien social.

Les publics de EJ'N 02

L'Aisne subit actuellement une décroissance démographique. Depuis 15 ans, le département a perdu environ 25 000 habitants, soit un recul de 0,7 %. Les projections démographiques les plus récentes font état d'une baisse de la population de 6 % d'ici à 2030. Par ailleurs, l'Aisne reste fondamentalement un département rural : 42,8 % de ses habitants habitent une commune rurale. Ce chiffre dépasse largement la part observée pour la France de province (29,2 %). Mais la décroissance démographique est aussi observée dans toutes les agglomérations du département. Dans l'Aisne, les enfants représentent une part plus importante de la population que dans la moyenne métropolitaine (19,4 % ont moins de 14 ans en 2003 contre 17,9 % sur le reste du territoire). Economiquement, l'Aisne apparaît comme un département plus industriel et donc moins tertiaire qu'en moyenne. L'industrie représente 22,7 % des emplois contre 18,2 % en moyenne nationale. Sur le plan de la formation, ce département présente, comme le reste de la Picardie, des indicateurs très inférieurs à la moyenne nationale. Parmi les personnes d'âge actif, la part des sans-diplômes s'élève à 22,4 % contre 15,9 % en métropole. Symétriquement, seulement 13,9 % des actifs ont un diplôme supérieur ou égal à BAC + 2 contre 22 % des français. Le département se situe au 92^{ème} rang pour l'accès au baccalauréat général. Ce déficit de formation trouve son pendant dans les situations professionnelles. Seuls 8 % des actifs ayant un emploi dans le département sont cadres. Le chômage évolue. En 2004, il s'élevait à 12,4 % de la population active contre 9,8 % pour l'ensemble de la France. Le revenu fiscal médian du département se situe à 8 % sous la moyenne de la France en province.

Dans ce contexte difficile, les besoins du public que nous accueillons sont le reflet de cette réalité sociale : besoins de socialisation, renforcement de la solidarité, apprendre à mieux se respecter soi-même, quelle que soit sa situation scolaire ou professionnelle, pour mieux respecter les autres.

EJ'N 02 accueille donc principalement des élèves de 4 à 15 ans et leurs professeurs en classes de découverte, des enfants de 4 à 17 ans en centres de vacances, des jeunes de 13 à 17 ans en séjours interculturels. De manière accessoire, elle accueille les membres de la confédération de La Jeunesse au Plein Air, des instituteurs, des professeurs des écoles en formation (soit dans le cadre de la formation continue, soit dans celui de la formation initiale en IUFM), des volontaires et des professionnels de l'Education Populaire en formation (stage BAFA, BAFD, stages internationaux, etc.) et enfin des groupes et organisations pour lesquels EJ'N 02 fournit une prestation.

A priori donc, le public que peut accueillir EJ'N 02 semble assez large et varié. Il est à noter que l'on ne remarque pas de disparités flagrantes dans le domaine de la mixité. Nos structures accueillent autant de filles que de garçons.

L'organisation des classes de découverte pour les écoles et les collèges de l'Aisne met en oeuvre un dispositif exceptionnel de par l'ampleur des moyens qui ont été affectés par les collectivités locales (Conseil Général et municipalités) au départ des élèves vers nos centres. Si toutes les classes du département peuvent bénéficier de ce programme, force est de constater que dans certaines localités, peu, voire aucune classe ne part. Malheureusement, ces régions vierges de tout départ se situent dans les zones rurales les plus sinistrées économiquement ou même en termes de réussite scolaire (la Thiérache notamment) et où le besoin de départ semblerait le plus important. Les principaux bénéficiaires restent en effet, avant tout, d'une part, les classes des villes, et point positif, les enfants des Zones d'Education Prioritaires (Z.E.P) urbaines et d'autre part, les classes originaires des zones rurales résidentielles les plus favorisées. Si l'on peut constater, par l'accueil de nos classes, les difficultés sociales attachées à notre département, il reste qu'une partie de notre public potentiel ne fréquente pas nos séjours et que ce point doit être amélioré car cette absence se heurte à l'idéal posé par notre organisation et par la mise en place de ce dispositif : permettre à chacun d'apprendre ailleurs, autrement.

Ce dispositif draine environ chaque année 80 classes soit 1 500 élèves.

Si l'accueil des classes de découverte ne reflète pas de manière pertinente les disparités sociales de notre département, le public accueilli en centres de vacances exacerbe de manière considérable les difficultés rencontrées par les familles les plus défavorisées de l'Aisne. Au cours des cinq dernières années, moins de 10 % des enfants accueillis en centres de vacances à EJ'N 02 ont acquitté la totalité du coût de leur séjour. Les enfants partant vers nos centres sont très souvent dans des situations de détresse sociale très importantes. Pratiquement 20 % d'entre eux sont placés par les services d'assistance de l'Etat (la DIPAS notamment) et les assistantes sociales restent à ce jour l'un des premiers réseaux de promotion de nos séjours de vacances.

Point positif de cet état de fait, si les familles les plus en difficultés peuvent accéder à nos séjours, c'est qu'elles bénéficient d'aides assez importantes. Au coût initial, elles peuvent, en effet, suivant leur quotient familial et leur revenu fiscal de l'année précédente, soustraire les soutiens financiers de leur Caisse d'Allocation Familiale (C.A.F), de la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A), du Conseil Général de l'Aisne, des Pupilles de l'Enseignement Public (P.E.P), ou encore de La JPA (bourses issues de la Campagne de Solidarité). Malheureusement, si les familles les plus défavorisées bénéficient d'une assez grande diversité d'aides, il n'en va pas de même pour les familles issues d'une classe dite « moyenne » qui à partir d'un certain seuil de revenus ne peuvent plus prétendre à ces divers dispositifs de soutien financier. Cet état de fait crée donc une sociologie particulière des publics accueillis. Cette constatation est particulièrement visible sur les séjours interculturels à l'étranger. Sur un même séjour vont vivre ensemble des enfants issus de familles particulièrement favorisés et dont les parents ont acquitté la totalité du coût du séjour (environ 600 Euros) et des enfants placés par la DIPAS ou bénéficiant du conventionnement avec les « Restos du cœur » permettant de faire partir pratiquement gratuitement des enfants sur nos séjours. Manquent les enfants d'une catégorie de la population : ceux des classes moyennes.

Les centres de vacances de EJ'N 02 accueillent environ 800 enfants chaque année en centre de vacances, ce qui représente plus de 12 000 journées enfants. Et aussi 1 500 élèves, soient 15 000 journées enfants.

Au total, 27 000 journées enfants, pour 2 300 enfants.

Voilà le 1^{er} besoin, celui qui est le plus vite ressenti en cas de manque !

Notre fonction quant à ce besoin est d'en assurer la qualité ! EJ'N 02 choisit ses implantations, ses lieux de séjours, d'activités... notamment pour la qualité de l'air que l'on peut y respirer ! et les équipes chercheront à ce que les enfants et les adolescents puissent le plus possible profiter de ces sites choisis.

Cela veut donc dire que nous devons privilégier les activités en extérieur, les activités de plein air pour la jeunesse !

Même en cas de mauvais temps, si les conditions de sécurité sont réunies, les participants d'un séjour doivent pouvoir sortir au moins une fois à l'extérieur au cours de la journée.

Plus globalement le fait de se sentir bien dans l'endroit où ils vivent et respirent doit amener les jeunes à s'épanouir dans leur séjour et dans leur vie.

Voilà probablement la fonction la plus large, en termes d'enjeux, que EJ'N 02 doit assurer pour chaque convive.

S'alimenter nous renvoie à la gastronomie et par déclinaison à un certain nombre d'éléments constitutifs de chacun. Une recette, un plat, une pratique culinaire... tout cela fait référence à un terroir, à une histoire, une géographie, des hommes, une culture... et nous devons travailler notamment sur ces points.

Pour cela, la place que tient une équipe de service/cuisine dans nos séjours est centrale et importante. Les cuisiniers, aides de cuisines, les agents de service et les économistes forment, sous la responsabilité des directeurs, de réelles équipes avec une mission de nutrition, bien évidemment, mais également avec une mission éducative à part entière. Cette assertion doit toujours être présente à l'esprit de chaque adulte, surtout pour cette équipe dite de service-cuisine.

Le séjour éducatif gère et donc agit sur les 4 repas de la journée, il donne également la possibilité aux adultes de se retrouver le soir dans un climat convivial, autour d'un 5^{ème} repas, qui relève plutôt de l'ordre de la collation. Au cours de celui-ci, les animations de groupes d'adultes et de cohésion d'équipe peuvent tout à fait prendre place.

Manger dans un séjour, ce n'est pas que s'alimenter. Manger avec les autres, partager, échanger, être ensemble sont des actions aussi importantes que de manger équilibré !

En ce qui concerne l'équilibre et la qualité des repas, l'équipe de cuisine portera une bienveillante attention quant à l'hygiène de l'ensemble du circuit de la restauration (norme HACCP) et doit en connaître les règles et normes en vigueur.

La qualité des denrées et leurs conditionnements sont d'une importance première.

Autant que faire se peut, nous devons favoriser l'achat local des denrées, l'achat de produits se rapprochant d'une production biologique et dans des conditionnements respectant au maximum l'environnement. Les plats préparés, les conserves, les portions individuelles... doivent donc laisser la place à des préparations culinaires cuisinées, des produits frais ou surgelés et des denrées à partager... notamment des produits de saison.

Au minimum, 1 plat typique régional par semaine doit être servi, mais 2 seraient plus acceptables et d'autant plus appréciés.

L'économiste, entouré de l'équipe de service/cuisine, en est garant et cela jusqu'à l'explication qui accompagne et encourage à consommer et déguster cette cuisine.

Pour le petit déjeuner, le self service offre des choix adaptés et correspond tout à fait au réveil individualisé. Les personnels de service et de cuisine doivent être partie intégrante de l'équipe éducative et persuadés de leur rôle dans ce domaine. Chaque adulte doit se comporter à l'image de ce qu'il attend des enfants : goûter les plats nouveaux, permettre à chacun de se servir selon sa faim, respecter les convives...

Les repas et l'aménagement de la salle de restauration sont à organiser et à adapter en fonction des âges, du nombre, du mobilier, des déplacements...

L'ALIMENTATION (suite)

La participation des convives aux tâches collectives (mise en place des tables, débarrassage, nettoyage, vaisselle...) seront à adapter aux publics et aux projets, cela dans un cadre éducatif.

En ce qui concerne les régimes, nous respecterons l'expression des différences pour des problématiques de santé ou de convictions religieuses. Sachant que pour une grande partie, les différences alimentaires pour les religions concernent les musulmans et le fait de ne pas manger de porc est bien sûr à respecter. Par contre, il n'en n'est pas de même pour le rite Hallal concernant des musulmans en collectivités ou ne pouvant eux-mêmes s'y conformer à certains moments, selon les situations dans lesquelles ils se retrouvent. Pour cela, nous respecterons les principes de la religion en servant une autre denrée que du porc, sans se soucier du rite Hallal.

Pour d'autres alimentations liées à des choix personnels (exemple : être végétarien), les repas doivent permettre à chacun de trouver différentes protéines notamment du fromage et des féculents pour pallier aux carences, mais il n'est pas exigé de préparer des plats spécifiques pour ceux dont la non consommation d'un aliment est basée sur un choix personnel.

[\(retour 1^{ère} page\)](#)

Les rythmes de l'enfant sont au cœur de la réflexion de EJM. Il n'est pas question ici de mettre en cause les parents ou le système scolaire, mais plutôt de montrer que le séjour éducatif est un lieu privilégié pour respecter les rythmes et éduquer chaque membre de la collectivité à la gestion de ces rythmes biologiques et éducatifs.

Pour cela, la prise en compte du repos et du sommeil doit permettre pleinement de vivre des activités éducatives dans les meilleures conditions. Elle doit présider à l'établissement de tout projet d'animation ou d'activités.

Réfléchir sur les aménagements, les destinations des locaux, le flux de circulation et l'organisation fonctionnelle doivent permettre de préserver des lieux de repos et de sommeil.

En tout état de cause, l'équipe de direction du centre sera garante d'un repos raisonnable des enfants, leur permettant de vivre pleinement leur séjour éducatif.

Le droit à ne rien faire permet à des enfants de s'isoler, de se reposer... si les conditions d'organisation le permettent bien sûr !

Dans nos fonctionnements, le réveil individualisé, le temps calme après le repas de midi et la veillée entre le repas du soir et le coucher, doivent permettre de réguler les rythmes de la journée et favoriser un repos optimum chez les participants.

L'hygiène et la santé doivent être pris en compte au même titre que l'activité dans l'élaboration, le vécu et l'évaluation de nos séjours éducatifs.

La toilette aide à structurer les notions d'espace, de temps, de découverte et d'attention de son corps et les différents aménagements proposés par les structures et les adultes doivent le permettre.

Les enfants se salissent plus dans nos séjours que dans leur quotidien, cet état de fait nous oblige à porter une attention encore plus importante à ce moment. Le fait d'être bien dans son corps et ses vêtements contribue grandement à la réussite du séjour d'un enfant.

Sous prétexte d'une sécurité morale sécuritaire, il serait incohérent d'interdire aux adultes d'accompagner les enfants durant les moments de toilette et de défendre des rapports d'égalité entre les hommes et les femmes dans notre société.

Par ailleurs, nos fonctionnements définissent clairement des règles de protection des enfants (abus sexuels ou autre).

Le respect de la pudeur de chacun, des différences, de l'image de soi... doivent être admis par chaque adulte.

La gestion du linge permet non seulement de se sentir bien (et propre !) dans ses vêtements, mais également de prendre en compte et ainsi de mesurer la valeur des effets personnels.

La gestion de l'infirmerie par l'assistant sanitaire, sous couvert du directeur, porte évidemment sur les soins, mais également sur la prévention (l'éducation à la santé) et sur l'écoute des participants.

Quel que soit le statut d'une personne, ses fonctions, son âge, ses origines, son sexe... la considération que l'on porte à chaque individu est primordiale et unique à la fois.

Elle doit être ce qui régit l'ensemble des relations dans la collectivité et ses intervenants, mais aussi de même qualité et de même teneur quel que soit l'individu en question.

Nous devons nous assurer que chaque personne doit pouvoir respirer, se nourrir, se reposer et satisfaire les règles élémentaires d'hygiène corporelle ; s'il manque à un individu une seule de ces choses ou les moyens nécessaires pour y arriver, l'équipe de direction doit prendre des mesures pour y remédier, même si cela a un coût financier. Cela concourt au bien-être. Et c'est précisément ce bien-être que nous devons prendre en compte pour mettre en place des fonctionnements, un système relationnel et des activités où chacun se sentira bien, dans le cadre de ses prérogatives bien entendu.

La moquerie si petite soit-elle, l'injure, la brimade, le rapport de force, l'autorité excessive et dépassée, les distinctions subjectives (raciales ou sexuelles par exemple), les délits de faciès... sont inacceptables, doivent être évoqués et toujours sanctionnés.

Une société ne peut pas vivre, s'épanouir et encore moins se construire dans un tel climat.

Les jeunes, notamment les jeunes adultes, les autres également si besoin, devront être sensibilisés à cela dans chaque fonctionnement.

Les relations enfants/adultes se posent comme une relation éducative qui se définit à partir de la place et de la considération que l'on souhaite accorder aux enfants eux-mêmes.

Au sein des équipes éducatives, les personnels de direction veilleront à ce que les différents acteurs des séjours ne se trouvent pas en situation difficile dans l'exercice de leurs tâches. Ils accompagneront leurs équipes dans une démarche permanente de formation.

L'accueil du 1^{er} jour des enfants et des adultes est primordiale, elle donne le ton de la prise en compte de chacun et impulse un climat relationnel de respect, d'attention, de bien-être.

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de prendre le temps de vivre les choses (repos, activités, repas, discussion, toilette...).

La famille, l'école et l'environnement quotidien sont des sphères socialisantes nécessaires et indispensables quand elles existent ou le permettent.

Le séjour éducatif est complémentaire dans cette fonction socialisante, notamment par ses différences en termes de séparation avec son milieu habituel, de rapports sociaux nouveaux, d'expérimentations et d'apprentissages qui permettent de construire sa propre personne... autant de passages importants dans la prise d'autonomie d'un individu, à condition de rechercher la qualité des temps et des rythmes de ces étapes.

La culture et la démarche de projet seront des catalyseurs de la socialisation, car le projet est la négation de la pulsion, même individuelle.

Parce que nos séjours éducatifs impliquent des formes d'organisation des temps libres et des temps scolaires des enfants et des élèves, ils doivent être au service des projets de ceux-ci.

Renoncer à la toute puissance des pulsions individuelles pour accéder au pouvoir exercé dans un collectif responsable, telle pourrait être notre définition de la socialisation dans nos séjours. Pour cela, l'activité sera considérée comme une porte d'entrée, en la remettant à sa place, "comme un moyen de..." car l'aspect transversal du vivre ensemble reste premier. Nous voulons l'émancipation de l'individu, mais pas de manière individuelle.

Vivre ensemble fait référence à la vie d'un individu dans un groupe. Pour autant le poids du groupe ne doit pas écraser l'individu, mais au contraire lui permettre de s'épanouir dans ce groupe, d'être reconnu. Aujourd'hui, dans notre société l'individu est valorisé par opposition au collectif que l'on discrédite.

Pourtant nous sommes des individus sociaux et qui n'existent que dans cet environnement social. Eduquer sur les enjeux du vivre ensemble doit donc être une priorité.

Nos séjours doivent donner ou redonner des repères sociaux à ceux qui y participent.

Partir avec EJ'N 02, c'est quitter son environnement quotidien pour vivre une aventure collective en se confrontant avec des milieux naturels et humains différents.

Le vécu personnel va alors s'enrichir de la vie de la collectivité et ce brassage social favorise l'action de comprendre et accepter ses pairs, même dans leurs différences.

Il s'agit ici, ensemble, de permettre à tous d'acquérir des savoirs, une culture commune et des compétences susceptibles d'en faire des citoyens responsables et actifs, dans leur vie personnelle comme dans leur devenir professionnel.

Pour cela nous devons intégrer dans nos fonctionnements les principes et les valeurs de notre République : démocratie pluraliste, solidaire et participative.

Etre solidaire, c'est mettre en commun des moyens pour atteindre un but désiré par chaque parti en présence.

Voilà ce qui prédéfinit toutes nos raisons d'œuvrer à EJ'N 02, c'est bien le fait d'être "solidaire entre". Mais il ne faut pas minimiser non plus le fait d'être "solidaire avec". Aider, avoir de la compassion, rassurer, reconforter, faire avec... sont des actions pour lesquelles nous ne devons pas nous économiser, mais au contraire nous mobiliser.

La solidarité s'apprend et dépend en partie des fonctionnements que mettent en place les équipes. Quand cela est possible et porteur, un acte solidaire doit être souligné devant la collectivité.

La démarche de projet est aussi un bon moyen pour exercer la solidarité. Cela est notamment porteur pour la socialisation si l'on se réfère à la définition que l'on préconise dans la fiche action : la socialisation.

L'activité (et le travail) est ce qui permet aux individus de se réaliser dans leurs entreprises. C'est en agissant que l'on transforme son environnement, que l'on se transforme soi même.

L'activité est source d'apprentissages simples et premiers. En découvrant ou redécouvrant le plaisir de faire, l'activité permet l'acquisition de compétences techniques et motrices d'une part, et d'autre part, de s'initier à des pratiques variées et créatives telles que les disciplines artistiques et culturelles.

Au sein, comme en dehors de l'école, nos choix d'activités sont complémentaires et interactifs. Les activités, exigeantes dans leurs contenus et leurs méthodes, participent fortement à la réussite scolaire et sociale de tous et à la réduction de fait des inégalités.

Pour cela, l'activité doit avoir un sens pour les adultes et pour les enfants, même chez les plus jeunes. Cette activité n'est pas isolée dans un séjour, mais elle doit s'inscrire dans une continuité, une progression, dans une démarche éducative, où toutes les formes de pédagogie active peuvent trouver leur place.

Ces remarques sont vraies pour chaque type d'activité, qu'elles soient créatives, physiques, de découverte, de réflexion... Pour chaque séjour, une concertation doit être menée avec les différents acteurs pour coordonner et donner la place que l'on souhaite à ces différents types d'activités.

De ce fait, il n'est pas possible de mener des projets décousus, en superposant des activités, si riches soient-elles. L'activité physique est un besoin chez les participants et elle permet d'acquérir des compétences physiques, techniques et motrices ; elle est aussi le meilleur moyen d'appréhender l'environnement naturel, elle socialise de fait quand les référents s'inscrivent dans la démarche énoncée ci-dessus.

L'activité peut bien sûr être stimulée et impulsée par les adultes, mais les équipes doivent en priorité rechercher à bâtir au début des séjours les activités avec les enfants, pour les amener au fur et à mesure vers une participation plus active. L'activité doit partir des enfants et des jeunes et pour cela, chaque adulte doit être en permanence à l'écoute. Pour des raisons internes, notamment de logistique, il est normal de planifier l'activité sur 3 ou 4 jours, voire une semaine selon les types de projets. Mais en tout état de cause, il est impossible d'établir un planning pour une durée supérieure où les activités seraient prédéfinies et encore pire, figées ! Sinon, cela implique une contradiction avec la notion d'enfant acteur de son séjour, avec la notion de progression, avec l'idée d'adapter, de remédier, de faire évoluer sa démarche en fonction de la progression dans le séjour. Même si cela est parfois déroutant et difficile à mettre en œuvre, c'est en avançant ainsi que l'on accède à l'autonomie.

L'activité s'inscrit dans un projet, qui est lui-même une démarche évolutive et non une simple procédure de mise en œuvre d'actions.

Associer chaque participant au projet, à la prise de décision, c'est lui conférer un pouvoir sur le déroulement du projet et favoriser ainsi la réussite des activités.

Cette activité implique régulièrement des déplacements motorisés. Pour cela, nous devons rechercher la proximité des sites, des rencontres, des visites... et éviter les trajets disproportionnés par leur durée par rapport à la durée même de l'activité. L'ineptie serait alors un temps d'activité inférieur à la durée du trajet !

Pour cela, nous pouvons retenir la règle des ratios, avec comme repère l'âge de 10 ans : le rapport entre le trajet et l'activité ne doit pas être supérieur à :

- $\frac{1}{3}$: si l'enfant a moins de 10 ans.
- $\frac{1}{2}$: si l'enfant a plus de 10 ans.

exemple : pour un groupe d'enfants de 8 ans, le temps de trajet (aller-retour) ne doit pas être supérieur respectivement à 1H ou 20 minutes, pour une activité dont la durée respectivement serait de 3H ou 1H.

$$T < 1H \text{ si activité} = 3H$$

$$T < 20 \text{ mn si activité} = 1H$$

Un enjeu : L'ENVIRONNEMENT et L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

[\(retour 1^{ère} page\)](#)

L'éducation à l'environnement participe au développement durable* dans les micro sociétés que forment les séjours éducatifs, nous y retrouvons les enjeux environnementaux mondiaux. Pour cela, éduquer à l'environnement, c'est éduquer à la citoyenneté.

EJ'N 02 choisit notamment ses implantations en fonction de l'environnement naturel proche et immédiat.

Les travaux de construction, de rénovation ou d'aménagement doivent respecter les critères de développement durable et cela est vrai également pour toute autre activité au sein de nos séjours.

Les personnels et prestataires qui ont une action dans nos séjours doivent respecter ces principes et nous devons favoriser notre implantation (au local) en recrutant justement du personnel local.

Les économies et les choix d'énergie (fluides, transports...) ainsi que la gestion des déchets concourent à consommer intelligemment.

N'oublions pas non plus d'organiser nos fonctionnements pour limiter les décibels qui altèrent notre cadre de vie.

Enfin les produits d'entretien doivent être, autant que faire se peut, respectueux de l'environnement et utilisés de manière raisonnée.

L'éducation à l'environnement est aussi au cœur de la relation à l'autre évoquée précédemment. Eduquer à l'environnement, c'est aussi savoir être et savoir vivre dans son propre environnement naturel et social.

*«un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs»

[\(retour 1^{ère} page\)](#)

Un état d'esprit : L'INTERCULTUREL et CITOYENNETE EUROPEENNE

[\(retour 1^{ère} page\)](#)

La construction de l'Europe et les relations privilégiées avec certains pays, ainsi que la mondialisation nous interrogent sur l'interculturel bien évidemment, mais cela nous permet aussi d'interroger nos principes et nos pratiques, d'affiner nos fonctionnements, bref de travailler sur le sens même de nos actions lors de projets d'échanges, mais aussi sur notre propre culture Franco-Française.

Dans notre manière de voir le monde, la différence et la diversité sont sources de richesses et de développement personnel.

A travers la rencontre de l'autre et le brassage culturel qu'elle induit, nous pensons que les séjours d'échanges de jeunes et des adultes qui les encadrent, contribuent à construire les sociétés de demain et les relations qui les régissent.

L'interculturel fait partie de nos réponses à la mondialisation et aux standardisations attachées aux modes de consommation, aux inégalités, aux conflits...

[\(retour 1^{ère} page\)](#)

VIVRE ENSEMBLE - [\(retour 1^{ère} page\)](#)

Redonner, ou donner des repères sociaux aux enfants, aux jeunes.

Mettre en place de situations dans lesquelles les participants évoluent à leur rythme, selon leur volonté, en toute sécurité.

Respect, choix, bien être : notions véhiculées et appliquées.

Apprentissage, évolution de la personne.

Attention portée à l'autre, considération (climat sécurisant, bien être).

Solidarité, l'individu enfant pris en compte dans le groupe.

Citoyenneté Européenne.

Développement durable.

La rencontre interculturelle : se découvrir soi même, mieux comprendre.

La rencontre intraculturelle : sa culture à travers l'échange (de jeunes, de pratique, de gastronomie). Milieu naturel, humain, social, culturel.

Gastronomie – santé, éducation au goût.

Situations où l'autonomie peut s'exercer pour se développer.

Prendre le temps de vivre les choses (repos, activités, discussions).

Eviter les longs trajets, rechercher la proximité des sites, rencontres pour les visites.

Pour une sortie	2 / 7 < 10	1H aller	5H sur place	1H retour
	2 / 6 > 10			
	1 / 3	30 mn aller	2H sur place	30 mn retour

Notion d'équipe éducative, en y associant tous les adultes qui concourent à la conception, l'organisation et à la réalisation des séjours.

Associer tous les acteurs à la réflexion.